DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL

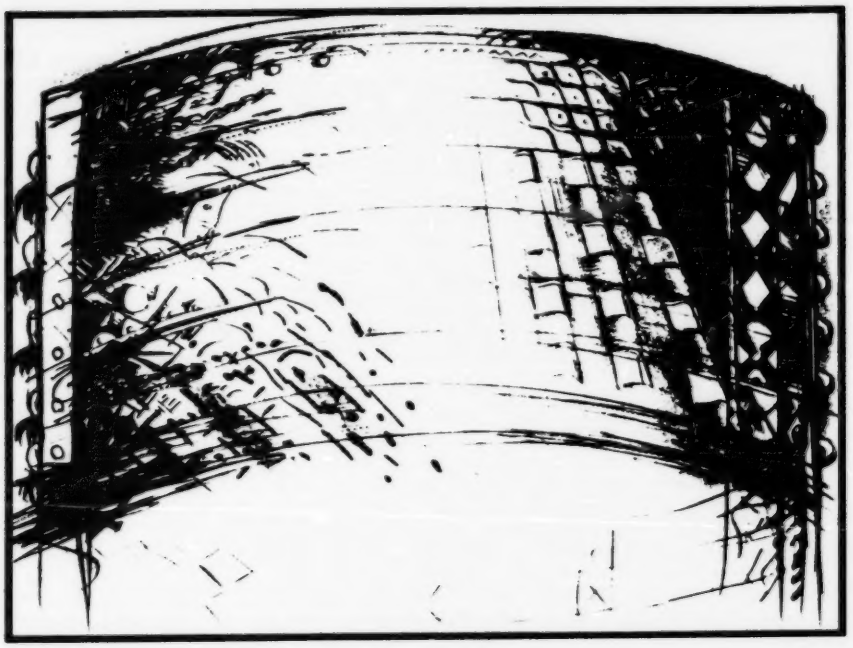

loto-québec

SOCIÉTÉ DES LOTERIES ET COURSES DU QUÉBEC

DIX-SEPTIÈME RAPPORT ANNUEL 1986-1987

AU BILAN DE L'INTÉGRATION SOCIALE...

- Contribution spéciale de un million de $ à Rendez-vous 87.
- Octroi de quelque 100 000 $ en bourses de recherche et d'étude universitaires dans le domaine des jeux.
- Quelque 100 000 $ consacrés à l'acquisition d'oeuvres d'art d'artistes québécois et 30 000 $ à la Collection d'estampes.
- Plus de 400 000 $ en commandites à des organisations de courses à pied, randonnées cyclistes et festivals populaires consacrés aux produits ou ressources du Québec.

AU BILAN FONCTIONNEL ET COMMERCIAL...

- Mise en place d'un test pilote de guichets automatiques de loteries.
- Révision exhaustive et évaluation de tous les points de vente dotés d'un terminal.
- Dotation d'un nouveau centre de gestion des archives.
- Appel d'offres en prévision de la création d'un centre auxiliaire de traitement et d'un nouveau parc d'ordinateurs et de terminaux.

AU BILAN FINANCIER...

(en milliers de dollars)	**1987**	1986	Croissance
Ventes	**998 040**	883 121	13,0%
Lots	**460 311**	409 753	12,3%
Bénéfice net avant contributions et commissions spéciales	**380 897**	323 972	17,6%
Escomptes aux marchands détaillants	**53 047**	48 049	10,4%
Traitements, salaires et bénéfices sociaux versés au personnel	**26 887**	26 434	1,7%

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Deux éléments majeurs constituent l'assise même du dynamisme de Loto-Québec : ses produits et son personnel.

Les ventes globales de la Société se sont élevées à 998,0 millions de dollars, en regard de 883,1 millions lors de l'exercice précédent, ce qui témoigne du dynamisme de nos programmes de marketing et de promotion.

Le bénéfice net avant contributions et commissions spéciales a dépassé le cap des 380 millions de dollars, en regard de 323 millions lors de l'exercice précédent. La Société a augmenté son dividende au Ministre des Finances de 339 à 345 millions de dollars.

En vertu des ententes fédérale-provinciales, la Société a versé au gouvernement du Canada quelque 19,0 millions de dollars, dont neuf millions doivent aller à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary. Elle a également versé, en cours d'exercice, une contribution spéciale de un million de dollars au Comité organisateur de Rendez-vous 87, à même les revenus de la loterie instantanée Loto-Hockey, associée, par exception, à cet événement.

Au niveau du personnel, la Société a connu, en cours d'exercice 1986-1987, l'une des périodes les plus difficiles de son histoire, vieille de 17 ans, puisque l'une des bases de son assise a été ébranlée par une grève des employés membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto-Québec; celle-ci s'est prolongée au-delà de cet exercice, pour se régler le 25 mai par la signature d'une convention collective portant sur les deux prochaines années. Déjà, en décembre 86, la direction avait établi un protocole d'entente avec le Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec, menant à la signature officielle d'une entente, le 12 mars.

Si nous avons lieu d'être satisfaits de ces deux ententes qui normalisent de nouveau nos activités, il convient de souligner les mérites des cadres et des professionnels qui ont su - et cela témoigne de leur ardeur et de leur sens profond des responsabilités - maintenir les services essentiels à la Société et à la clientèle, durant ce conflit, et permis d'atteindre et même de dépasser nos objectifs financiers.

Je profite de ce rapport pour exprimer la satisfaction de la direction de voir tous nos employées et employés de retour au travail. Nous continuerons à mettre tout en oeuvre pour assurer l'administration de la Société dans les conditions les plus souhaitables pour tous, et dans le respect de la lettre et de l'esprit de nos conventions.

En cours d'exercice, le Conseil d'administration s'est réuni à onze reprises, tandis que le Comité de vérification a tenu trois sessions.

Plusieurs projets ont été déposés et approuvés, et sont maintenant en phase d'exécution. On en trouvera plus loin rapport de la part de chacune des vice-présidences. Je tiens à en souligner quelques-uns, qui ont fait appel à l'expertise de l'ensemble des cadres et des directeurs :

Le premier est sans aucun doute le dossier de dotation d'un nouveau parc de terminaux et de l'implantation d'un deuxième centre de traitement. Non moins important, dans une perspective de marketing éventuel, le projet d'implantation de distributeurs automatiques de loteries, maintenant en phase de tests aux points de vente. À souligner également la révision de nos modes de gestion des documents, laquelle a débouché sur l'instauration d'un nouveau centre d'archivage.

Loto-Québec a maintenu en cours d'exercice et entend continuer à exercer son rôle de leader international. En tant que Président de la Société, j'ai eu l'honneur d'être élu Secrétaire général de L'Association Internationale des Loteries d'État (A.I.L.E.). Loto-Québec s'est préparée activement à agir comme hôte de l'Assemblée annuelle de la North American Association of State and Provincial Lotteries, qui s'est tenue à Montréal en juin 1987. Nous avons, de plus, comme c'est devenu une tradition, reçu en stages d'étude de nombreuses délégations étrangères.

Au cours du prochain exercice, la Société devrait terminer l'analyse des offres de fournisseurs et se doter d'un parc de terminaux supplémentaires et d'un centre auxiliaire de traitement. Les distributeurs automatiques de billets auront été testés. Une nouvelle forme de loterie sera offerte tandis que les produits existants feront l'objet de rajeunissement ou de modifications diverses. Ainsi, les loteries conventionnelles seront revitalisées tandis que le 6/36 sera remplacé par un nouveau jeu, Sélect 42, mieux adapté à la concurrence avec notre chef de file, LOTTO 6/49.

Les plans stratégique et d'action de la Société viseront donc d'abord et avant tout à maintenir l'accroissement des ventes et des revenus à un niveau équivalent ou supérieur à celui que connaît l'inflation.

C'est avec satisfaction que je soumets ce rapport et avec confiance que j'entrevois le prochain exercice. Nous offrirons à notre clientèle une gamme renouvelée de produits, dans l'ordre et la mesure, à la fine pointe de la technologie.

Le Président,

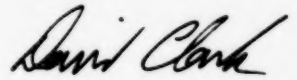

David Clark

ACTIVITÉS MARQUANTES

BUREAU DU PRÉSIDENT

Le Bureau du Président a pour mandat principal de fournir une assistance privilégiée au Président directeur général dans différents dossiers stratégiques.

L'accent a porté cette année sur la finalisation d'une nomenclature organisationnelle, sur l'implantation d'indicateurs corporatifs de gestion et sur certains dossiers stratégiques en regard du développement corporatif à long terme de Loto-Québec.

Le Service de développement organisationnel a poursuivi ses mandats et ses programmes, soit : la direction participative par objectifs; l'évaluation du potentiel de gestion; et le développement des cadres. Les programmes de formation à l'autogestion du stress, de support et de réflexion sur la carrière, dans le dossier sur la condition féminine, ont été maintenus. De plus, différents scénarios et options ont été analysés en vue de mettre sur pied un programme d'aide et de support personnalisé aux employés.

VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES

La vice-présidence aux affaires corporatives épaule l'ensemble des unités administratives de la Société, dans le but de favoriser le développement de l'entreprise.

Le secrétariat corporatif a poursuivi son travail de soutien à l'organisation des réunions du Conseil d'administration et de ses comités, ainsi qu'à la préparation des demandes d'approbation gouvernementale.

Le service juridique a procédé à l'analyse des modifications apportées au Code criminel en décembre 1985 concernant les jeux et paris et apporté son support au projet d'implantation des guichets automatiques (Projet GALOT). Il a préparé pour SODIC Québec Inc. une étude sur l'encadrement de l'industrie des courses de chevaux au Québec, laquelle fut intégrée au rapport Mireault. Il a continué à travailler étroitement avec les procureurs de la Société de la Loterie Interprovinciale afin de trouver une solution au problème de la gestion des marques de commerce des jeux pan-canadiens.

Le service juridique a procédé à une étude sur le droit de l'informatique, base des discussions d'experts de loteries nord-américaines lors de l'Assemblée de la North-American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL).

Le centre de documentation a été transféré au service juridique.

Le service de planification a procédé à une révision et une mise à jour des orientations et des enjeux inscrits au plan stratégique de la Société.

Il a également, dans un objectif de consolidation, procédé à une mise à jour et au regroupement des plans tactiques, et consolidé les plans annuels d'action, de concert avec les vice-présidences et directions.

En plus des activités reliées aux affaires courantes, la direction des affaires publiques a poursuivi son mandat de gestion de l'Association Internationale des Loteries d'État (A.I.L.E.). Elle a agi comme maître d'oeuvre de l'organisation de l'Assemblée annuelle de la North American Association of State and Provincial Lotteries (NASPL), devant avoir lieu du 14 au 17 juin, à Montréal.

La direction des Affaires publiques a conçu et fait réaliser un nouveau document audio-visuel «Le portrait d'une réussite», sur la Société et ses réalisations. Elle a, enfin, maintenu son action comme responsable des dossiers culturels des Collections Loto-Québec et du Centre international de loteries.

VICE-PRÉSIDENCE AUX NOUVEAUX MARCHÉS

La vice-présidence aux nouveaux marchés a poursuivi l'examen de nouveaux types de jeux ou de paris, et de nouveaux modes de distribution. Au cours de l'exercice 1986-1987, elle a procédé, notamment, à la préparation d'un test pilote de guichets automatiques de loteries (GALOT). De tels appareils seront mis à l'essai durant 6 mois, dans des points de ventes de types variés, au cours du prochain exercice.

Le groupe des nouveaux marchés, en plus de conduire et gérer des recherches et des tests dans le domaine d'expertise de Loto-Québec, s'associe à de nombreuses universités québécoises.

Loto-Québec a contribué quelque 100 000 $ en bourses d'étude et de recherche universitaire.

VICE-PRÉSIDENCE AUX COURSES SODIC QUÉBEC INC.

Sodic Québec Inc., filiale de Loto-Québec, produit des états financiers distincts.

Les activités de cette vice-présidence ne sont pas reliées à celles de la Société mère.

VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES

La vice-présidence aux systèmes a articulé son action autour de trois orientations principales : l'évaluation et la révision des composantes informatiques des systèmes de jeux, la productivité des ressources, et le service à la clientèle.

La technologie informatique représente pour la Société un apport essentiel à la mise en marché de ses produits.

Des travaux d'évaluation et de révision des composantes reliées à l'exploitation des systèmes de jeux informatisés ont été effectués, afin de préserver cet avantage stratégique.

Le lieu d'exploitation, les ordinateurs centraux, les terminaux de jeux et les systèmes de télécommunications ont fait l'objet d'analyses détaillées pour déterminer les exigences de performance, de sécurité, de fiabilité et de facilité d'opération requises. Un appel d'offres a été tenu en toute fin d'exercice. Tous ces travaux d'analyses devraient se traduire en réalisations, au cours des deux prochaines années.

Les systèmes de jeux et les systèmes de gestion représentent pour Loto-Québec des enjeux et des conditions technologiques et organisationnels distincts. Dans cette optique, la vice-présidence aux systèmes a procédé, en début d'exercice, à des changements de structures organisationnelles touchant une large partie du personnel. Dans la même optique, des travaux de séparation logique et physique des systèmes informatiques de jeux et de gestion ont été progressivement effectués et mis en place.

La capacité des systèmes de jeux a été haussée à 6 000 transactions à la minute, à un niveau supérieur de disponibilité.

La productivité des ressources et le soutien aux activités de gestion de l'entreprise se sont traduits, entre autres, par l'instauration, en cours d'exercice, des projets corporatifs «Paiements aux gagnants» et «Micro ordinateurs portatifs pour le réseau des ventes». La gamme des utilisateurs de données sur les ventes ou sur les ressources humaines a été élargie, grâce à une plus grande intégration des outils micro-informatiques et des ordinateurs centraux. Le souci de productivité s'est également traduit par une révision des méthodes et outils de développement de systèmes, notamment les langages de quatrième génération et le prototypage.

Diverses mesures ont été mises en place afin d'assurer un niveau optimum de sécurité des systèmes et des données. On a, entre autres, procédé à la centralisation de l'administration de la sécurité informatique et amorcé un programme de sensibilisation auprès du personnel.

Un accent très net a été placé, dans la gestion des projets, sur les services aux usagers et sur la mise en place d'outils micro-informatiques à l'intention des gestionnaires.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines a axé ses orientations sur l'approche-client afin d'offrir à ses gestionnaires et aux employés un service efficace et personnalisé.

Elle a amorcé un programme de raffermissement de la fonction ressources humaines afin d'assurer une meilleure cohérence et une plus grande équité dans l'application des politiques de gestion, tout en exerçant un rôle plus grand dans la prise de décision de l'entreprise.

Les activités marquantes de la direction ont été la négociation entre le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (S.P.G.Q.) menant à la signature d'une entente le 12 mars 1987 et la négociation entre le Syndicat des travailleurs et travailleuses de Loto Québec (CSN) menant à une entente le 25 mai 1987. Les modes de rémunération du personnel cadre ont fait l'objet d'une étude, tandis que le système d'information en gestion des ressources humaines a été établi de façon définitive.

Au 31 mars 1987, les effectifs en place de la Société étaient de 648 personnes.

La masse monétaire globale en appointements, salaires, traitements et avantages sociaux versés au personnel s'est élevée à 26 887 000 $, en regard de 26 434 000 $ en 1985-1986.

La Société fait appel à des grossistes, travailleurs autonomes, pour distribuer ses produits en région.

VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES

La vice présidence aux loteries a maintenu ses efforts visant à maximiser les revenus du marché des loteries.

À la direction du marketing, le groupe de développement des produits a procédé au rajeunissement de certains produits, pour répondre aux goûts des consommateurs et, surtout, maintenir un inventaire de produits de choix, afin d'assurer le plein du marché.

À la direction du traitement des réseaux-jeux (T.R.J.), un grand souci de l'entretien des terminaux et une gestion serrée des changements et incidents ont permis une stabilité maximale du système des ventes sur terminaux.

L'ASSISE DE LOTO-QUÉBEC

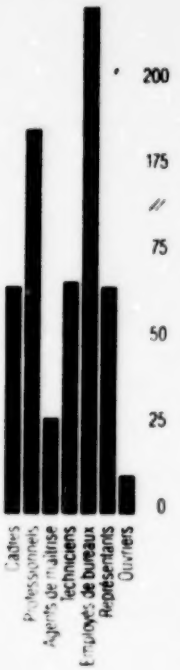

À la direction des ventes et de la distribution, l'implantation d'un système (FLEPS) de paiement des lots secondaires pour les loteries instantanées a permis d'alléger d'une façon importante les procédés administratifs.

À la direction des finances, le système de gestion et les services à la clientèle ont été améliorés.

En période du conflit de travail, la vice présidence aux loteries a maintenu les services essentiels à la clientèle.

MARKETING

La direction marketing a pour mandat d'assurer la croissance financière de Loto Québec en matière de loteries et de favoriser le rayonnement de ses diverses activités auprès du public.

L'objectif original de ventes de l'exercice 1986-1987 a été dépassé. Celles-ci ont atteint 998 millions de $.

Malgré le conflit de travail, les résultats de ventes confirment que les produits développés et les programmes de communication correspondant portent fruit. Un suivi très serré de la performance des produits, notamment avec les données recueillies lors de l'étude RADAR, un projet majeur mesurant la pénétration, la perception et les attentes de la clientèle, a permis de développer une nouvelle banque de loteries instantanées adaptées au concept FLEPS (paiement fixe des lots secondaires chez le détaillant) de même qu'un nouveau jeu de loto québécois (Sélect 42) et une Inter Loto améliorée.

Au secteur des communications, les publications existantes furent rajeunies; de nouvelles, mises en chantier, avec le souci constant d'informer adéquatement la clientèle.

Transparence, sécurité et crédibilité demeurent les objectifs-clé des tirages. Une nouvelle salle des tirages a permis une centralisation et un contrôle accru des opérations. La firme Samson Bélair, comptables agréés, en était à la seconde année de son mandat de vérification.

RENDEMENT DES PRODUITS

Tel que prévu, les ventes de loteries passives ont poursuivi leur baisse, atténuée toutefois par des ajustements aux produits et des efforts constants de promotion. Un nouveau loto québécois a été développé : Sélect 42.

Globalement, la contribution des jeux sur terminaux a totalisé près de 70% des ventes.

Le **LOTTO 6/49** a connu une très bonne année avec une augmentation de 166 millions de $, en regard de l'année précédente. À lui seul, il contribue pour près de 60% des ventes, soit 593,2 millions de $.

Le **6/36** a connu une diminution importante. Devenu fragile face aux performances du LOTTO 6/49, il aura été remplacé par **Sélect 42**, en août 1987, ce qui devrait permettre de récupérer une bonne partie des pertes de revenu.

La **Quotidienne** a connu une très légère progression. Ce jeu bénéficie d'une clientèle bien établie.

La **Mini Loto** est en baisse lente.

L'**Inter Loto** a continué à chuter et sera relancée à l'automne 87 sous une forme plus intéressante.

Le jeu **Provincial** a connu une légère augmentation, attribuable à son excellente performance lors de l'attribution de lots bonis. Quelques ajustements au jeu, en cours d'exercice 1987/1988, devraient permettre de maintenir sa position.

Malgré un changement en mai 86, la **Super Loto** a encaissé une baisse notable. Des modifications importantes devraient être apportées à cette loterie, au cours des prochains mois.

Les **Loteries instantanées** ont enregistré lors de l'exercice 1986/1987, une année record. Huit produits furent mis en marché, atteignant des ventes de 132,6 millions de $, soit une augmentation de 22%, en regard de l'exercice précédent.

Le bénéfice brut de la Société s'est élevé à 465 259 000 $, une augmentation de 56 697 000 $, en regard de l'exercice précédent.

Le tableau qui suit indique le rendement de chaque produit et son évolution. Les billets gratuits ont été comptabilisés, comme le veut la norme dans le domaine des loteries.

VENTES PAR PRODUIT

(en milliers de dollars)	**1986/87**	1985/86	Évolution
Loteries passives			%
Mini Loto	**56 810**	70 101	(19,0)
Inter Loto	**31 672**	39 501	(19,8)
Provincial	**43 608**	42 506	2,6
Super Loto	**39 069**	45 821	(14,7)
Gala 15E	**—**	14 528	(100)
Sous-total	**171 159**	212 457	(19,4)
Loteries mi-actives			
6/36	**82 769**	116 908	(29,2)
La Quotidienne	**18 249**	18 253	
LOTTO 6/49	**593 236**	426 920	39,0
Instantanées	**132 627**	108 583	22,1
Sous-total	**826 881**	670 664	23,3
Total	**998 040**	883 121	13,0

Conformément aux normes, un taux de remise proportionnel aux ventes des loteries conventionnelles est établi et garanti par la Société. Il a été fixé à 44% à la Mini Loto, 41,5% à l'Inter Loto, et à 45% au jeu Provincial et à la Super Loto. Les lots non réclamés de ces loteries sont éventuellement remis à la clientèle sous forme de lots bonis.

Les jeux offerts sur terminaux ne comportent aucun billet invendu. Loto-Québec offre donc un pourcentage de remise équivalant, en principe, aux lots à réclamer. Le pourcentage théorique de retour en lots est de 48% au 6/36, de 45% au LOTTO 6/49 et de 49% à la Quotidienne.

Le pourcentage de retour en lots des loteries instantanées peut varier quelque peu d'une émission à l'autre. La Société le fixe en règle générale de 48% à 50%. Les billets gratuits offerts en lots sont comptabilisés comme tels.

Les vendeurs de billets gagnants de lots de 1 000 $ ou plus reçoivent des lots équivalant à 1% des montants versés aux gagnants.

LOTS ATTRIBUÉS

(en milliers de dollars)	**1986/87**	1985/86
Mini Loto	**24 998**	30 063
Inter Loto	**13 144**	16 393
Provincial	**19 738**	19 191
Super Loto	**20 905**	25 568
6/36	**39 969**	56 339
La Quotidienne	**7 871**	8 923
LOTTO 6/49	**268 063**	193 057
Instantanées	**65 623**	53 245
Gala 15E	**—**	6 974
Total	**460 311**	409 753

FINANCES

La direction des finances a pour objectif constant d'assurer une organisation et une utilisation optimale des ressources financières et matérielles de la Société.

Ainsi, sur le plan financier, cette direction a négocié un nouveau contrat de services bancaires, adjugé à une nouvelle institution.

Elle a de plus mis en place un nouveau système de calcul de rémunération des grossistes, et rationalisé les coûts de gestion des stocks, ce qui a eu pour effet la dotation d'un nouvel entrepôt.

Lors de la planification budgétaire, la direction a procédé à une analyse des besoins financiers, dans une optique de réalisation d'économies annuelles, dans des domaines d'opérations spécifiques.

Au domaine de la gestion des ressources matérielles, la direction a procédé à deux importants appels d'offres en vue de l'acquisition de guichets automatiques de loteries, d'une centrale et d'un réseau perfectionné de terminaux, pour les jeux en direct.

Le code de l'Association canadienne de gestion des achats est en vigueur.

Une révision des systèmes comptables, en vue d'assurer un contrôle fonctionnel encore plus serré des opérations, a été entreprise. Les états financiers mensuels font l'objet d'une présentation rendant plus aisés le suivi et l'interprétation des données financières. Enfin, la direction a adopté une approche plus directe et personnalisée envers les consommateurs, dans le cadre des paiements des lots aux gagnants.

TRAITEMENT RÉSEAUX-JEUX

La mission de la direction du traitement des réseaux-jeux (T.R.J.) consiste à exploiter les ressources technologiques requises pour la vente de loteries sur terminaux.

La direction T.R.J. a poursuivi avec succès et, dans certains cas, surpassé ses objectifs initiaux, à savoir : offrir un service de qualité supérieure aux détaillants munis de terminaux, et ce, en dépit de l'âge avancé d'un grand nombre de ceux-ci (2,400 ont plus de 5 ans).

Ainsi, grâce à la mise en place de contrôles améliorés sur les changements apportés aux matériels et logiciels existants, la stabilité du service central de traitement a connu une nette amélioration.

Une révision du réseau de télécommunications a permis de réaliser des économies de l'ordre de 9% en regard des coûts de l'année précédente.

La stabilité du réseau fut légèrement améliorée, malgré l'addition de terminaux et la révision du réseau, auquel on a dû apporter un nombre important de reconfigurations.

Le projet PLANET, exécuté conjointement avec la direction des ventes et de la distribution, a permis une inspection exhaustive des 4 000 points de vente dotés de terminaux. Cet exercice a rendu possible l'ajustement, selon les normes, de plus de mille installations et, partant, de régler des problèmes d'ordre chronique, au niveau du réseau informatisé. Le rendement global du parc des terminaux surpasse ainsi les résultats de l'exercice précédent.

La stabilité du service de traitement, mesurée au point de vente, représente 98,95% du temps de vente prévu, une amélioration de 0,5% sur l'année précédente.

La direction T.R.J. a contribué de façon importante au projet «ENJEU». Elle poursuit son objectif, en fonction de l'évolution des produits de loterie et des ajustements organisationnels en ressources humaines et technologiques.

VENTES ET DISTRIBUTION

Les activités marquantes de la direction des ventes et de la distribution ont été axées sur l'action et la participation régionales. Ainsi, chacun des dix bureaux ou centres de distribution a conçu et réalisé, dans sa région respective, différentes promotions à l'intention des détaillants et consommateurs, contribuant ainsi au succès des ventes et à la popularité croissante des produits de la Société.

Les agents de développement ont visité tous et chacun des détaillants afin d'optimiser les ventes de loteries informatisées.

ESCOMPTES AUX DÉTAILLANTS
(en milliers de dollars)

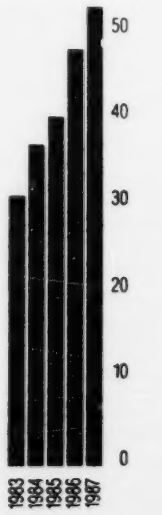

762 demandes d'obtention d'un terminal de jeux de la part de détaillants, ont été évaluées selon les objectifs de rentabilité et de service à la clientèle.

La mise en place d'un système d'information décentralisé permet de mieux soutenir les activités principales du réseau, soit : la gestion des ventes, les stocks de billets, l'attribution de terminaux, et le service aux détaillants.

L'implantation d'un système de répartition pré définie des lots secondaires (FLEPS), à la vente des loteries instantanées, a permis d'alléger, de façon notable, les fonctions administratives du réseau.

DÉTAILLANTS

La Société confie à des marchands détenteurs de permis de commerce la vente au détail de ses produits.

Quelque 12 167 détaillants composent ce réseau de vente, dont 4 105 détiennent un terminal de jeux.

Les escomptes aux détaillants ont atteint quelque 53 millions de $, en regard de 48 millions de $ lors de l'exercice précédent, une augmentation de 10,4%.

L'escompte consenti aux détaillants est de 10% à la vente de la Mini Loto, et de 5% à la vente des autres produits. De plus, un pourcentage équivalant à 1% des billets gagnants de 1 000 $ ou plus s'ajoute, en lots bonis, aux primes et escomptes. En 1986-1987, 1 782 000 $ ont été ainsi versés aux détaillants.

RÉPARTITION SELON LA CATÉGORIE DE COMMERCE

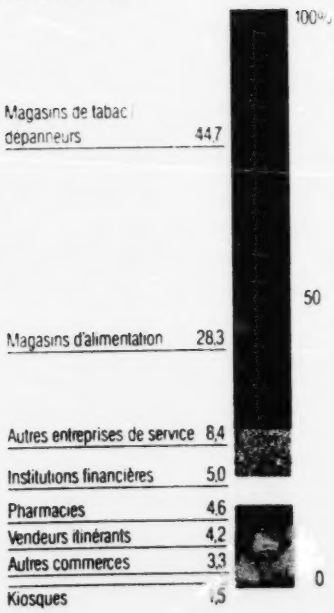

RÉPARTITION SELON LA RÉGION

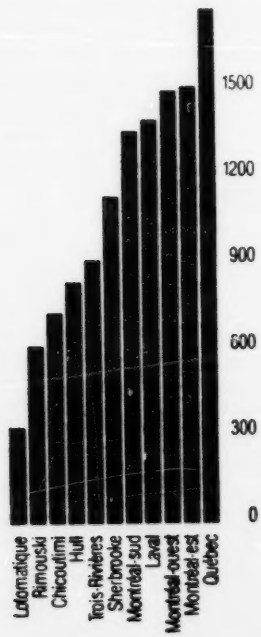

Intégration sociale

Lotomatique

Les Associations sans but lucratif ont l'exclusivité de la vente d'abonnements aux loteries de Loto Québec. 389 Associations étaient accréditées, au 31 mars 1987, une addition de 60 membres, en regard de l'exercice 1985-1986.

Le chiffre d'affaires du programme Lotomatique a atteint 10 365 800 $, en regard de 9 433 679 $ lors de l'exercice précédent, une augmentation de 9,9%.

Les organismes accrédités ont bénéficié de 499 441 $ en escomptes et primes de Loto-Québec, et de 492 165 $, selon la politique établie, en contribution gouvernementale.

Kiosques

Selon la politique établie en 1979, la gérance des kiosques de vente est confiée à des associations sans but lucratif qui en tirent un important revenu, au bénéfice de leurs oeuvres.

La majorité de ces kiosques, au nombre de 179, sont gérés par de tels organismes.

Commandites

Trois faits saillants ont marqué le programme de commandites para-sociales au cours de l'exercice : l'ajout au Circuit de course à pied Mini Loto d'un volet de randonnées familiales à vélo; l'inauguration d'une toute nouvelle unité mobile unique en son genre, véritable centre de services et d'animation sur roues; et, enfin, la participation à de nombreuses activités de commercialisation et de promotion des ventes aux quatre coins du Québec.

Onze randonnées à vélo sont venues s'ajouter aux 17 épreuves de courses à pied du Circuit Mini Loto.

Les grands gagnants furent couronnés à Loretteville lors de la Rencontre des Champions. Plus de 55 000 spectateurs et participants furent rejoints durant la saison.

Trente-neuf fêtes populaires ont reçu l'appui de Loto-Québec. Il en fut de même pour le comité organisateur des Jeux du Québec à St-Jérôme et l'équipe qui représenta le Québec aux Jeux du Canada.

Le centre de services motorisés a parcouru en cours d'exercice plus de 18 000 kilomètres visitant pas moins de 63 villes québécoises.

Collections Loto-Québec

La Société mène de pair un double programme d'intégration aux arts du Québec.

À sa neuvième année, la Collection d'estampes originales destinée à promouvoir les arts de la gravure québécoise, a édité deux livres d'art d'artistes québécois lauréats de son concours annuel.

Les oeuvres de cette Collection, remises à des personnes de marque ou lors d'événements spéciaux, font connaître nos artistes tant au Québec qu'à l'étranger.

L'illustration qui orne ce rapport fait partie de cette Collection de prestige et vous est offerte, comme à l'accoutumée, en encart.

Dans un deuxième volet, la Société a consacré quelque 100 000 $ à l'acquisition d'oeuvres d'artistes de toutes les régions du Québec.

La Société est maintenant en mesure de collaborer avec des maisons ou centres régionaux de la culture pour faire connaître et apprécier notre patrimoine d'art québécois.

Rapports

Rapport de direction

Le Conseil d'administration est responsable des états financiers consolidés destinés à l'actionnaire. Il délègue à la Direction générale la responsabilité de les préparer et au Comité de vérification, celle de les réviser.

La direction maintient un système de contrôles internes afin de présenter des états financiers fiables. La direction de la vérification interne veille de façon suivie au bon fonctionnement du système.

Les états financiers consolidés sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus, lesquels exigent, dans certains cas, des jugements émanant de la direction.

Le Vérificateur général du Québec est le vérificateur des livres et comptes de la Société.

Le Comité de vérification et le Vérificateur général se réunissent avec la direction afin de discuter de questions touchant la vérification et les états financiers consolidés. Le Président directeur général est ex-officio membre du Comité de vérification. Les autres membres ne sont liés à la Société qu'à titre d'administrateurs.

Sur recommandation du Comité de vérification, le Conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés de la Société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1987.

David Clark
Francine Harel-Giasson

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan consolidé de Loto-Québec au 31 mars 1987 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé de l'évolution des liquidités de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de Loto-Québec au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,
Réal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 11 septembre 1987

BILAN CONSOLIDÉ

AU 31 MARS 1987
LOTO-QUÉBEC
(L.R.Q., CHAPITRE S-13.1)

ACTIF *(en milliers de dollars)*	**1987**	1986
À court terme		
Encaisse et dépôts à terme	**53 511**	36 159
Avance - filiale Lotim Inc. *(note 3)*	**951**	1 233
Débiteurs *(note 4)*	**13 531**	15 558
Frais payés d'avance	**4 377**	2 839
	72 370	55 789
Placement		
Filiale en propriété exclusive *(note 5)*	—	
Immobilisations *(note 6)*	**44 452**	49 940
	116 822	105 729

PASSIF *(en milliers de dollars)*	**1987**	1986
À court terme		
Emprunt bancaire	—	14 774
Lots aux gagnants	**4 029**	10 007
Dividende à payer au ministre des Finances	**41 000**	29 000
Créditeurs et frais courus	**26 538**	23 624
Lots non réclamés *(note 7)*	**5 626**	3 256
Revenu reporté - billets de loterie	**16 769**	15 823
	93 962	96 484
Obligations découlant de contrats de location-acquisition *(note 8)*	**1 714**	3 474

AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Capital-actions autorisé, émis et payé :		
1 700 actions d'une valeur nominale de 100 $ chacune	**170**	170
Bénéfices non répartis	**20 976**	5 601
	21 146	5 771
	116 822	105 729

Engagement *(note 12)*

Pour le conseil d'administration
David Clark
Francine Harel-Giasson

Bénéfices non répartis consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 1987 *(en milliers de dollars)*	1987	1986
Solde au début	**5 601**	41 930
Bénéfice net	**360 375**	302 671
	365 976	344 601
Dividende au ministre des Finances	**345 000**	339 000
Solde à la fin	**20 976**	5 601

Résultats consolidés

de l'exercice terminé le 31 mars 1987 *(en milliers de dollars)*	1987	1986
Ventes - Billets de loterie	**998 040**	883 121
Coût des ventes		
Lots attribués	**460 311**	409 753
Escomptes aux détaillants	**53 047**	48 049
Impression des billets	**19 423**	18 757
	532 781	476 559
Bénéfice brut	**465 259**	406 562
Frais d'opération		
Publicité et communication	**17 650**	17 630
Distribution et vente	**16 649**	16 025
Informatique et systèmes	**23 646**	23 102
Administration	**17 475**	17 802
Recherche et développement	**1 209**	947
Amortissement des immobilisations	**10 564**	10 119
	87 193	85 625
Revenus d'intérêts - net *(note 9)*	**2 831**	3 035
	84 362	82 590
Bénéfice avant les postes suivants	**380 897**	323 972
Paiements au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries *(note 10)*	**19 030**	20 797
Contribution spéciale - Événement : Rendez-vous 87	**1 000**	–
Commissions spéciales aux associations sans but lucratif *(note 11)*	**492**	504
	20 522	21 301
Bénéfice net	**360 375**	302 671

ÉVOLUTION DES LIQUIDITÉS CONSOLIDÉES

de l'exercice terminé le 31 mars 1987 *(en milliers de dollars)*	**1987**	1986
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**360 375**	302 671
Éléments sans incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations	**10 564**	10 119
Fonds générés par les opérations	**370 939**	312 790
Variation des actifs et passifs à court terme hors liquidités	**13 023**	32 113
Fonds générés par les activités d'exploitation	**383 962**	344 903
Activités de financement		
Dividende au ministre des Finances	**(345 000)**	(339 000)
Obligations découlant de contrats de location acquisition - net	**(1 760)**	185
Fonds absorbés par les activités de financement	**(346 760)**	(338 815)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	**(5 283)**	(7 164)
Acquisitions de biens loués en vertu de contrats de location-acquisition	**(63)**	(1 966)
Produit d'aliénations de biens loués en vertu de contrats de location acquisition	**270**	—
Fonds absorbés par les activités d'investissement	**(5 076)**	(9 130)
Augmentation (diminution) des liquidités au cours de l'exercice	**32 126**	(3 042)
Liquidités au début	**21 385**	24 427
Liquidités à la fin	**53 511**	21 385

Les liquidités de Loto-Québec comprennent l'encaisse et les dépôts à terme diminués de l'emprunt bancaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. CONSTITUTION ET FONCTION

La Société des loteries et courses du Québec désignée sous le nom de Loto-Québec est une compagnie à fonds social dont toutes les actions sont détenues par le gouvernement du Québec. Selon sa loi constitutive, elle a pour fonction de conduire et d'administrer des systèmes de loteries et, si elle y est autorisée par le gouvernement, de tenir des courses et de promouvoir l'industrie québécoise de l'élevage des chevaux de courses. Elle peut également offrir, moyennant considération, des services de consultation et de mise en oeuvre dans les domaines de sa compétence.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de Loto-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus et les conventions comptables énoncées ci-dessous dans les limites raisonnables de l'importance relative.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de Loto-Québec avec ceux de Lotim Inc., filiale en propriété exclusive, dont l'exercice financier se termine le 31 décembre 1986.

Quant à la participation de Loto-Québec dans S.O.D.I.C. Québec Inc., filiale en propriété exclusive, elle est comptabilisée au coût d'acquisition car il est peu probable que l'accroissement de l'avoir net de cette filiale puisse effectivement revenir à la Société.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'origine et sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiment	2%
Mobilier de bureau	10%
Équipement	33⅓% et 20%
Améliorations locatives et aménagements	20% et 10%
Matériel roulant	30%

Contrats de location

Les actifs et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements à effectuer, comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Ces actifs sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Les loyers exigibles en vertu de contrats de location-exploitation sont imputés aux résultats.

Revenus

Le revenu brut des ventes de billets de loterie est enregistré à la date du tirage, à l'exception du revenu relatif aux loteries instantanées qui est comptabilisé lors de la vente.

Les billets de loterie vendus au 31 mars pour les tirages subséquents à cette date, exception faite des loteries instantanées, sont comptabilisés aux revenus reportés; les escomptes aux détaillants se rapportant à ces ventes sont portés aux frais payés d'avance.

Lots attribués

En plus des lots payables en argent, Loto-Québec attribue également des billets gratuits. La valeur attribuée à ces lots est égale au prix de vente et est incluse aux ventes à titre de revenus et aux lots attribués à titre de dépenses.

3. AVANCE – FILIALE LOTIM INC.

Avance à la filiale en propriété exclusive du 1er janvier 1987 au 31 mars 1987; (1986 : du 1er janvier 1986 au 31 mars 1986).

4. DÉBITEURS

(en milliers de dollars)	**1987**	1986
Détaillants	**4 312**	6 242
Grossistes	**3 256**	4 673
Société de la Loterie Interprovinciale Inc.	**5 069**	4 115
Divers	**894**	528
	13 531	15 558

5. PLACEMENT

Au 31 mars 1987, Loto-Québec détient tout le capital-actions de S.O.D.I.C. Québec Inc., soit une action ordinaire de 10 $. Les états financiers vérifiés de S.O.D.I.C. Québec Inc. indiquent au 31 mars 1987 une valeur comptable de 1 430 698 $ (1 841 445 $ en 1986).

Le 26 août 1987, le gouvernement a autorisé Loto-Québec à vendre au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation cette action pour un montant équivalent à sa valeur nominale de 10 $.

6. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)	**1987**			1986
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
*Terrains	**2 709**	—	**2 709**	2 709
*Bâtiment	**15 504**	**1 090**	**14 414**	14 839
*Construction en cours	**2 758**	—	**2 758**	1 319
Améliorations locatives et aménagements	**10 021**	**3 189**	**6 832**	5 668
Équipement	**50 932**	**38 748**	**12 184**	18 043
Mobilier de bureau et matériel roulant	**4 826**	**2 025**	**2 801**	3 056
	86 750	**45 052**	**41 698**	45 634
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition :				
Équipement informatique	**6 770**	**4 016**	**2 754**	4 306
	93 520	**49 068**	**44 452**	49 940

*Propriété indivise détenue à part égale avec Immeubles Cadimont Inc.

7. LOTS NON RÉCLAMÉS

Les lots de Mini Loto, d'Inter Loto et de 6/36 non réclamés sont portés à une provision pour être distribués subséquemment.

8. OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

(en milliers de dollars)	**1987**	1986
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux variant de 13% à 26%, échéant jusqu'en 1991	**3 312**	4 906
Versements échéant en deçà d'un an (inclus au poste créditeurs et frais courus)	**1 598**	1 432
	1 714	3 474

Les paiements minimums exigibles sur les obligations découlant de contrats de location acquisition s'établissent comme suit :

(en milliers de dollars)	
1988	**2 021**
1989	**1 104**
1990	**840**
1991	**49**
Total des paiements minimums exigibles	**4 014**
Montant représentant les intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	**702**
	3 312

9. REVENUS D'INTÉRÊTS – NET

(en milliers de dollars)	**1987**	1986
Intérêts sur placements à court terme	**3 524**	3 877
Moins : Intérêts sur obligations découlant de contrats de location-acquisition	**693**	842
	2 831	3 035

10. PAIEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA SUITE À SON RETRAIT DU DOMAINE DES LOTERIES

À la suite d'une entente intervenue entre les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral concernant le retrait du gouvernement fédéral du domaine des loteries, les provinces remettent annuellement au gouvernement fédéral la somme de 24 millions de $ en dollars de 1979. De plus, en vertu d'une seconde entente, les provinces remettent au gouvernement fédéral depuis 1985 une somme additionnelle de 100 millions $ répartis sur les trois années subséquentes.

La quote-part du gouvernement du Québec est payable par Loto-Québec selon la convention intervenue entre les provinces et les Sociétés de loteries régionales. Loto-Québec devra verser approximativement la somme de 20 millions $ à titre de contribution pour l'exercice 1987-1988.

11. COMMISSIONS SPÉCIALES AUX ASSOCIATIONS SANS BUT LUCRATIF

Pour faire suite à une décision de l'actionnaire, une commission égale à l'escompte aux détaillants est versée aux associations sans but lucratif qui assurent la vente de billets de loterie par l'intermédiaire du système d'abonnement LOTOMATIQUE.

12. ENGAGEMENT

La Société s'est engagée, en vertu d'un bail échéant en 2003, à verser un montant total minimum de 54 419 724 $ pour la location des espaces occupés par son siège social dans un immeuble qu'elle détient, en propriété indivise, à part égale avec Immeubles Cadimont Inc.

Le loyer versé pour l'exercice terminé le 31 mars 1987 est de 3 401 233 $ (3 401 233 $ en 1986). La dépense consolidée de loyer est de 1 700 616 $.

Le loyer annuel minimum pour chacun des cinq prochains exercices s'établit à 3 401 233 $.

RÉSULTATS CORPORATIFS

Les résultats des cinq dernières années témoignent de la croissance continue de la Société et de l'importance des fonds qu'elle verse au gouvernement et, partant, au bénéfice des québécois.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars)	**1987**	1986	1985	1984	1983
Ventes - Billets de loterie	**998 040**	883 121	741 102	662 177	541 411
Coût des ventes					
Lots attribués	**460 311**	409 753	342 086	304 682	252 592
Escomptes aux détaillants	**53 047**	48 049	40 973	37 518	31 207
Impression des billets	**19 423**	18 757	17 454	17 306	16 961
	532 781	476 559	400 513	359 506	300 760
Bénéfice brut	**465 259**	406 562	340 589	302 671	240 651
Frais d'administration					
Publicité et communication	**17 650**	17 630	16 079	15 020	15 260
Distribution et vente	**16 649**	16 025	16 759	16 867	16 117
Informatique et systèmes	**23 646**	23 102	20 216	16 635	22 262
Administration	**17 475**	17 802	18 014	14 327	11 113
Recherche et développement	**1 209**	947	608	–	–
Amortissement des immobilisations	**10 564**	10 119	8 256	8 318	5 818
	87 193	85 625	79 932	71 167	70 570
Revenus d'intérêts - net	**2 831**	3 035	2 131	1 276	2 576
	84 362	82 590	77 801	69 891	67 994
Bénéfice avant les postes suivants	**380 897**	323 972	262 788	232 780	172 657
Paiement au gouvernement du Canada suite à son retrait du domaine des loteries	**19 030**	20 797	9 468	9 217	8 965
Contribution spéciale - Événement : Rendez-vous 87	**1 000**	–	–	–	–
Commissions spéciales aux associations sans but lucratif	**492**	504	401	443	277
	20 522	21 301	9 869	9 660	9 242
Bénéfice net	**360 375**	302 671	252 919	223 120	163 415

LOTO-QUÉBEC

EXERCICE DU PREMIER AVRIL 1986 AU 31 MARS 1987.

SIÈGE SOCIAL

LOTO-QUÉBEC
Sodic Québec inc.
Lotim Inc.
500, rue Sherbrooke ouest
Montréal H3A 3G6
(514) 282-8000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

David Clark
Président et directeur général

Denis Vandry
Directeur général adjoint et
Vice-président aux courses

**Marthe Bouchard-Hatch
**Reynald Brisson
*Jacques Desmeules, c.a.
*Francine Harel-Giasson

Secrétaire
Marguerite Bourgeois

*Membres du Comité de vérification
**Membres du Comité de rémunération

COMITÉ DE DIRECTION

Président
Vice-présidente aux affaires corporatives
Vice-président aux courses
Vice-président aux nouveaux marchés
Vice-président aux systèmes
Vice-président aux loteries
Directeur du bureau du président
Directeur des ressources humaines

DIRECTION GÉNÉRALE

Direction du bureau du président
Pierre l'Archevêque
adjoint au président

Direction des ressources humaines
Joanne Drapeau

Direction de la vérification interne
Jacques Dubois

VICE-PRÉSIDENCE AUX AFFAIRES CORPORATIVES

Marguerite Bourgeois

Direction des affaires publiques
Michel Labrosse

Service de la planification

Services juridiques

Service de gestion documentaire

VICE-PRÉSIDENCE AUX COURSES

(Sodic Québec Inc.)
Denis Vandry

VICE-PRÉSIDENCE AUX NOUVEAUX MARCHÉS

Roger Bertrand

Direction du développement
Vincent Trudel

VICE-PRÉSIDENCE AUX SYSTÈMES

Gaston Thibeault

Direction des systèmes - jeux
Robert Durocher

Direction des systèmes - gestion
Jean-Marie Dumont

Direction de l'exploitation des systèmes de gestion
Manon Derome

Service de l'Assurance - qualité et sécurité

Service de la gestion de l'information

VICE-PRÉSIDENCE AUX LOTERIES

Claude Trudel

Direction des finances
Gilles Dubé

Direction des ventes et de la distribution
Hervé Bellerive

Direction du marketing
Robert Ayotte

Direction du traitement des réseaux - jeux
Rosaire Bachand

CENTRES OPÉRATIONNELS

Laval
1699, boul. St-Martin
Laval H7S 1N2
(514) 682-2525

Montréal-Ouest
1238, rue Beaumont
Ville Mont-Royal H3P 3E3
(514) 735-4133

Montréal-Est
7070, rue Beaubien est
Anjou H1M 1B2
(514) 873-2603

Montréal-Sud
470, rue Ste-Foy
Longueuil J4J 1Y2
(514) 651-9282

Québec
2200, boul. Charest ouest
Sainte-Foy G1N 2G3
(418) 643-8996

BUREAUX RÉGIONAUX

Sherbrooke
145, rue Radisson
Sherbrooke J1L 1E2
(819) 566-2161

Chicoutimi
345, des Saguenéens
Chicoutimi G7H 6K9
(418) 545-4522

Rimouski
92, 2e rue ouest
Rimouski G5L 8B3
(418) 722-3658

Trois-Rivières
5000, Jean XXII
Trois-Rivières ouest G8Z 4L1
(819) 373-2633

Hull
975, boulevard St-Joseph
Suite 220
Hull J8Z 1W8
(819) 778-0586

FILIALES

LOTIM INC.

Filiale à part entière de Loto-Québec.

LOTIM Inc. gère les intérêts de Loto Québec dans l'édifice sis au 500, rue Sherbrooke ouest, qui abrite son siège social et qui a été acquis en 1983 conjointement avec une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

L'exercice qui prend fin constitue une année charnière dans l'exploitation du 500 OUEST.

En effet, les travaux visant à corriger des lacunes majeures, à agrandir l'immeuble et à diversifier les espaces commerciaux ont pris fin.

Les espaces à bureau sont occupés à 90%, tandis que les espaces commerciaux aménagés sont occupés à 100%.

Cette progression des locations a été réalisée dans une période où le marché était particulièrement compétitif.

L'exercice 1986 du 500-OUEST, avant financement et amortissement, s'est terminé avec un profit d'opération de 2 791 247 $ pour les propriétaires, la part de LOTIM Inc. étant de 1 395 624 $, en regard d'un profit d'opération de 566 100 $ pour les propriétaires, dont 283 050 $ pour LOTIM Inc., lors de l'exercice précédent.

Les états financiers de LOTIM Inc., pour la période de douze mois se terminant au 31 décembre 1986, ont été consolidés avec ceux de Loto-Québec.

SODIC QUÉBEC INC.

Filiale en propriété exclusive de Loto-Québec.

Les activités de SODIC QUÉBEC INC. ont trait à la promotion et au développement de l'industrie des courses de chevaux, au Québec.

Loto-Québec et sa filiale ne forment pas un groupe intégré, de sorte que ses comptes ne sont pas consolidés avec ceux de la Société mère.

SODIC QUÉBEC INC. produit donc ses propres états financiers qui font l'objet d'un dépôt séparé auprès des instances gouvernementales.

Direction des affaires publiques
Michel Labrosse

Conception graphique
Nolin Larosée et Associés inc., Montréal

Typographie
Typocentre inc., Montréal

Papeterie
Papiers Fins Domtar, Beauharnois
Papiers Provincial, Thunder Bay

Quadrichromie
Repro 2000 inc., Montréal

Imprimerie et reliure
Paul Paradis inc., Montréal

Achevé d'imprimer :
Octobre 1987

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec

The English version of this annual report may be obtained upon request to :

Public Affairs Directorate
Loto-Québec
500 Sherbrooke St. W.
Room 2000
Montréal (Québec)
H3A 3G6

La sangle de portage de l'homme invisible
Légende Micmac

Aux premières brises printanières, se présenta cette année là au village une jeune étrangère accompagnée, dit-elle, de son frère **Kak-tou-oua-sis**, gratifié par son *témoul* du don d'invisibilité.

Respectueux de la grande tradition d'hospitalité Micmac, le chef leur accorda sur-le-champ la permission d'installer leur loge. Elle s'éleva bientôt, riche de fourrures, de viandes et de poissons, car **Kak-tou-oua-sis** était habile en tout. Et il fit annoncer par sa soeur **Numis-cal** qu'il désirait épouser la première jeune fille qui parviendrait à le voir.

Défilèrent alors devant la loge les plus belles et nobles filles de la tribu, tentant en vain de décrire la sangle de portage de l'homme invisible. «Elle est de babiche, de cuir, de racines tressées, de peau de caribou, de peau d'ours, de peau humaine» disaient elles à tour de rôle. **Numis-cal** les renvoyait, poliment mais fermement.

Ne restait plus que la maltraitée du village, celle qu'on avait surnommée **Ouchi-gué-aské** «la galeuse». Tellement ses soeurs se plaignaient de sa dure

Or, une nuit, **Ouichi-gué-aské** vit le chasseur en rêve. Et puisque ceux qui sont sacrés on dut lui permettre, dans sa robe d'écorce de bouleau ornée d'un collier de canneberges séchées, les cheveux retenus par une racine de mélèze, et chaussant les mocassins usés de son père, de s'asseoir à son tour devant la loge.

«Le voici qui arrive» dit-elle aussitôt. «Je vois son front, ceint d'un arc de toutes les couleurs qui irisent le ciel à la fin de l'orage.»

Sitôt l'accoutrement **d'Ouchi-gué-aské** se transforme en robe d'épousée, sa figure resplendit d'une radieuse jeunesse. Et Petit-tonnerre, car c'était lui, l'emporte dans l'au-delà, sa soeur la Pluie couvrant leur départ.

Certains jours, on revoit encore la sangle de portage de l'homme invisible, faisceau de couleurs dans le ciel sombre, semer une traînée de bonheur qui se perd aux confins de l'univers.

La sangle de portage de l'homme invisible